

Texte T60 :

La commission Espéranto Langues d'EELV propose l'amendement suivant :

« Pour diminuer le quasi monopole d'une langue nationale dans les relations mondiales, nous encourageons le soutien et l'initiation à une langue auxiliaire internationale, régulière, neutre et équitable telle que l'espéranto, ou son (enseignement) expérimentation dans l'enseignement parallèlement à l'enseignement d'autres langues. »

Merci Catherine de nous dire si notre proposition a pu être retenue.

On te souhaite plein de courage , de conviction et de réussite.

Amicalement : Jean-Paul Quentin , secrétaire de la commission Esperanto-Langues (candidat aux législatives 2012 dans la 4e circonscription de Dordogne)

Le 04/09/2013 18:00, GREZE Catherine a écrit:

Bonjour à tous,**L'intergroupe "Langues Minoritaires" du Parlement européen**, dont Catherine est une membre active, **travaille actuellement à une Résolution sur les "minorités et les langues minoritaires en Europe"**. Les Député(e)s se sont réunis plusieurs fois et sont parvenus au texte en pièce jointe, qu'il est toujours possible d'amender. Nous nous permettons donc de vous le faire parvenir au cas où vous auriez des **suggestions d'amendements**. Catherine se propose ensuite de les relayer. Le texte est en anglais (langue de travail). Vous pouvez cependant nous faire part de vos suggestions en français, nous les traduirons. Merci de le faire **d'ici au mardi 10/09**. Très bonne fin d'après-midi, Le bureau de Catherine Grèze

Pierre-Jean BRASIER

Assistant parlementaire de Catherine Grèze Députée au Parlement Européen

ASP 08H346, Rue Wiertz 60, B-1047 Brussels

Bxl: 0032-22845370 Fax 0032-22849370

Str: 0033-388175370 Fax 0033-88179370

Email: pierre-jean.brasier@europarl.europa.eu

From: TABAJDI Csaba

Sent: 04 September 2013 13:58

Subject: RE: CHANGE OF TIME - INTERGROUP PREP MEETING - 3d September, 10-11.30, A5G305

Dear Colleagues, In accordance with the preparatory meeting yesterday please find attached the revised resolution. Thank you for the constructive meeting yesterday! I am looking forward to meet you next week in Strasbourg. Best regards, Csaba Tabajdi

Le 09/09/2013 20:27, manselmi@esperanto-nord.org a écrit :

> Résultats internes dans notre commission :

> Élection : https://listes.eelv.fr/listes/d_read/comm.esperanto-langues/

> Groupe / association : Commission Espéranto Langues

> Fin de l'élection : 9 septembre 2013 à 20h00

> 46 électeurs inscrits

> 13 votes exprimés

> Êtes vous d'accord avec le texte T60 ?

> Nombres de voix :

> Oui : 11

- > Non : 0
- > Ne se prononce pas : 2
- > Texte T60 :
- > Êtes vous d'accord pour que Catherine Grèze relaye le texte suivant à
- > l'intergroupe Langues minoritaires du Parlement européen au nom de la
- > commission Espéranto Langues d'EELV :« Pour diminuer le quasi monopole d'une
- > langue nationale dans les relations mondiales, nous encourageons le soutien et
- > l'initiation à une langue auxiliaire internationale, régulière, neutre et
- > équitable telle que l'espéranto, ou son (enseignement) expérimentation dans
- > l'enseignement parallèlement à l'enseignement d'autres langues. »

Bonsoir,

Bien qu'elle soit abonnée à la liste , je lui renvoi notre proposition adoptée démocratiquement.

Amike: JPQ

Jean-Paul Quentin

De : GREZE Catherine <catherine.greze@europarl.europa.eu>

À : "comm.esperanto-langues@listes.eelv.fr" <comm.esperanto-langues@listes.eelv.fr>; "comm.regions-federalisme@listes.eelv.fr" <comm.regions-federalisme@listes.eelv.fr>

Envoyé le : Jeudi 12 septembre 2013 17h39

Objet : [comm.esperanto-langues] RE: Resolution sur les "langues minoritaires"

Bonjour à tous,L'intergroupe Langues Minoritaires du Parlement européen s'est réuni ce matin à Strasbourg. Le premier débat a porté sur la ratification de la Charte sur les Langues minoritaires. L'Intergroupe a, à nouveau, manifesté son incompréhension totale sur la position française, qui paraît injustifiée aux yeux des Député(e)s d'autres États membres.Le deuxième point a permis aux Député(e)s, présent(e)s en grand nombre, d'échanger à nouveau sur le projet de Résolution sur les minorités et les langues minoritaires.Les Conservateurs sont montés au créneau et ont appelé à une résolution beaucoup plus courte. Les désaccords ont aussi porté sur les articles 5 - 6 - 7 qui font une distinction polémique et clivante entre migrants et minorités dites traditionnelles.Catherine déposera deux amendements : une reformulation des articles 5 à 7. Et la proposition de la commission Esperanto. Malheureusement, les premières discussions laissent cependant penser que l'amendement sur l'esperanto sera rejeté. Catherine a en effet été mise en minorité par les conservateurs qui n'y étaient pas favorables et par l'abstention des socialistes.À suivre donc.Très bonne fin d'après-midi,Le bureau de Catherine Grèze